

SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2008

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le mercredi 19 novembre 2008 à 20 h 30, salle du conseil municipal de la mairie, sous la présidence de Monsieur CUMONT Denis, Maire.

Etaient présents : MM. CUMONT, PECHENOT, GARNIER, CHANUT, Mme SUTTER, M. PREAU, Mmes DANREZ, GIABBANI, SAUVION, CAGNAT, MM. MADELENAT, VIGNOL, ROBIN, PERNOT.

Absente excusée : Mme BARON (pouvoir à D. GARNIER).

Secrétaire de séance : C. SAUVION.

☆☆☆

COMMUNICATIONS DU MAIRE :

Rappel :

- ***Assainissement*** : Rapport technique et financier du fermier, la société BERTRAND.
- ***Syndicat Intercommunal d'Energie de l'Auxerrois (S.I.E.A.)*** : Compte rendu annuel de concession.
Ces deux documents sont consultables en mairie.
- ***Départ en retraite*** : Mesdames Denise LEMAITRE et Jeanne LEMAITRE sont parties en retraite respectivement au 1^{er} septembre 2008 et au 1^{er} octobre 2008, après 17 années de service pour la première et 28 ans pour la seconde. Selon leur souhait, une petite cérémonie amicale a été organisée en leur honneur le dimanche 16 novembre 2008 à 11 h 30, en présence de membres du conseil municipal, au cours de laquelle elles ont reçu un cadeau de départ.

TABLEAU DES SUBVENTIONS ALLOUEES AUX ASSOCIATIONS – MODIFICATIF :

Monsieur Péchenot, adjoint aux finances, présente un nouveau tableau modificatif des subventions pour 2008. Le montant total définitif des subventions de l'exercice est adopté à hauteur de 13469 €

REMBOURSEMENT DE FRAIS DE DEPLACEMENT :

A la demande de la secrétaire de l'amicale des sapeurs pompiers volontaires de Perrigny, le conseil décide de rembourser les frais de déplacement des sapeurs pompiers volontaires qui participent à des stages de formation. Le remboursement sera calculé sur la base du barème des indemnités kilométriques de la fonction publique par le nombre de kilomètres comptabilisés entre le domicile et le lieu de formation.

BAIL COMMERCIAL POUR L'ANCIENNE GARE :

Le conseil municipal décide de conclure un bail commercial avec la société « Système-Eco + » pour la location de l'ancienne gare à compter du 1^{er} décembre 2008. Le contrat sera conclu pour 3 ans renouvelables avec un loyer de 750 € par mois.

VENTE D'UN TERRAIN DANS LA ZONE D'ACTIVITES DES BREANDES :

Monsieur le Maire fait part au conseil des dernières informations concernant la vente du terrain restant dans la zone d'activités des Bréandes. La vente pourra être effective lorsque toutes les conditions suspensives habituelles seront réunies.

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU COMITE CONSULTATIF COMMUNAL DES SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES :

Suite au renouvellement des conseils municipaux, il y a lieu de désigner des membres du conseil municipal, en nombre égal aux représentants des sapeurs pompiers volontaires, pour siéger au Comité Consultatif Communal qui est présidé par le Maire. Les représentants des sapeurs pompiers volontaires sont :

Titulaires : Didier HOUDRE (Sergent) et Valérie GIABBANI (sapeur 1^{ère} classe)

Suppléant : Aurélien PREAU.

Les membres désignés par le conseil sont :

Titulaires : Philippe PREAU et Stéphane VIGNOL.

Suppléant : Marie-Christine BARON.

MODIFICATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS :

Le projet de construction de nouveaux ateliers municipaux, à proximité de ceux existants, est subordonné à une légère modification du zonage du P.O.S. Le conseil municipal donne son accord pour engager une procédure de modification du plan d'occupation des sols qui aura pour but de classer les terrains d'implantation du futur bâtiment municipal en zone UC, et de modifier les pièces écrites dans ce sens, et éventuellement d'en rectifier certains points de détail.

ZONE SPORTIVE ET DE LOISIRS – AVENANT N°2 AU MARCHÉ (LOT N°1) :

L'avancement des travaux se poursuit et fait apparaître des problèmes qui sont réglés par des modifications mineures mais nécessaires. Le total de ces modifications se traduit par une plus-value de 7 734,40 € HT, ce qui porte le montant du marché à la somme de 264 322,81 € HT. Le conseil adopte cet avenant à l'unanimité.

MODIFICATION DU REGLEMENT DU JARDIN CINERAIRE :

Suite à l'évolution des équipements proposés aux familles dans le cas de caveaux destinés à contenir des urnes funéraires, le conseil municipal accepte de modifier le règlement du jardin cinéraire afin de permettre l'installation de caveaux aux dimensions maximales de 0,80 m x 0,80 m x 0,45 m.

AFFAIRES DIVERSES :

- Pavillons locatifs dans le lotissement : Yonne Habitation a établi un avant-projet détaillé relatif à la construction de 8 pavillons dans le lotissement « Le Bas de Bréandes ». Il s'agit de logements T4 dont la surface habitable est comprise entre 105 et 110 m².
- Balayage des rues : Demande de passage de la balayeuse de la Communauté de l'Auxerrois dans une allée privée. Le conseil donne un avis défavorable.
- Relais Dauphin : Demande de financement du Relais d'Assistantes Maternelles Parents Enfants Dauphin. Le conseil étudiera précisément la question, après la réunion d'information du 21 novembre 2008, et lorsque le montant réclamé sera connu. Madame SUTTER est chargée de représenter Monsieur le Maire à cette réunion.
- Transfert du service de l'eau à la Communauté de l'Auxerrois : Un courrier sera adressé à Monsieur le Préfet pour lui demander la raison pour laquelle la situation de Perrigny n'est pas traitée de la même façon que celle de Saint-Bris-le-Vineux.
- Prochaine rentrée scolaire : Les effectifs prévisionnels pour l'école élémentaire sont stables (67 contre 66 à la rentrée 2008-2009). Concernant l'école maternelle, la chute sensible des effectifs pour la seconde année consécutive est très préoccupante (une trentaine d'enfants contre 36 cette année et 45 environ les années précédentes).

- Conseil d'école de la maternelle du 13 novembre 2008 : Demande de remplacement de jeux d'éveil par du matériel modulable pour la salle de motricité, et des dalles de mousse dans la cour (environ 3 500 €). A prévoir au prochain budget.
- Passage en communauté d'agglomération : Tous les conseillers municipaux sont invités à participer à la réunion de présentation, par le cabinet Klopfer, du projet de passage en communauté d'agglomération qui est organisée au foyer de Saint-Georges le jeudi 4 décembre 2008 à 20 h 30.
- Commission des transports urbains : Il a été question, entre autres, de la mise en place de navettes supplémentaires les samedis et dimanches avant les fêtes et de la mise en conformité « accessibilité » de tous les arrêts de bus dans le cadre du Plan de Déplacements Urbains.